الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique

N°: 365 /DG/DGRSDT/2018

Alger, le

.1 1 JUIN 2018

Messieurs les Présidents des Conférences Régionales Universitaires Pour Diffusion auprès des Etablissements Universitaires

Objet : A/s de la gestion des laboratoires de recherche

Messieurs les Présidents,

Dans le cadre de la réorganisation en cours du Système National de la recherche conformément aux nouvelles dispositions prévues par la Loi n°15-21 du 30 décembre 2015 portant loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, j'ai l'honneur de vous informer que les laboratoires de recherche seront désormais gérés par les Agences Thématiques de Recherche. Par conséquent, toute demande d'octroi de budget doit être adressée à l'agence à laquelle est affecté le laboratoire.

Les listes des laboratoires de recherche affectés aux Agences sont affichées sur le site Web de la DGRSDT.

Veuillez, **Messieurs les Présidents**, l'expression de ma parfaite considération.

14 M945:21 8102 02 .aut

FAX NO. : Ø21277944

FROM: MESRS-DGRSDT-DPREP